

GROUPE ADP
COMMUNIQUÉ FINANCIER

Tremblay-en-France, le 2 mars 2026

Aéroports de Paris SA

**Fin du contrat de liquidité en date du 4 janvier 2010 avec Rothschild & Cie banque
et mise en œuvre d'un nouveau contrat de liquidité avec Kepler Cheuvreux**

Le 28 février 2026, le contrat de liquidité entre Rothschild & Cie Banque et Aéroports de Paris SA en date du 4 janvier 2010 a pris fin. Aéroports de Paris SA, et Kepler Cheuvreux ont signé le 27 février 2026 un contrat de liquidité ayant pour objet l'animation des actions d'Aéroports de Paris SA sur le marché réglementé d'Euronext Paris (le "Contrat").

La mise en œuvre de ce Contrat, en vertu de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale, se fera conformément au cadre juridique en vigueur, et plus particulièrement aux dispositions du Règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché (MAR), du Règlement délégué (UE) 2016/908 de la Commission du 26 février 2016 complétant le Règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation sur les critères, la procédure et les exigences concernant l'instauration d'une pratique de marché admise et les exigences liées à son maintien, à sa suppression ou à la modification de ses conditions d'admission, des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et à la décision AMF n° 2021-01 du 22 juin 2021, applicable à compter du 1^{er} juillet 2021.

Les ressources suivantes vont être affectées au compte de liquidité :

- ◆ 18 560 140,30 euros

L'exécution du contrat de liquidité pourrait être suspendue dans les conditions visées à l'article 5 de la décision AMF n° 2021-01 du 22 juin 2021.

Calendrier financier *(sous réserve de modifications)*

- ◆ Prochaine publication de **trafic** : Trafic du mois de février 2026 – 16 mars 2026, après bourse

Publications financières

- ◆ **Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2026** - Publication le 28 avril 2026, après bourse
- ◆ **Résultats semestriels 2026** - Publication des résultats le 29 juillet 2026, après bourse
- ◆ **Chiffre d'affaires des 9 premiers mois de 2026** - Publication le 22 octobre 2026, après bourse

Assemblée générale

- ◆ **Assemblée générale** des actionnaires¹ - 21 mai 2026
- ◆ Détachement du dividende² - 2 juin 2026
- ◆ Mise en paiement du dividende² - 4 juin 2026

Déclarations prospectives

Ce document ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux États-Unis ou dans tout autre pays.

Des informations prospectives (y compris, le cas échéant, des prévisions et des objectifs) sont incluses dans ce document. Ces informations prospectives sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables à la date de diffusion du présent document mais qui peuvent cependant s'avérer inexactes et sont, en tout état de cause, sujettes à des risques. Il n'existe donc aucune certitude que les événements prévus auront lieu ou que les résultats attendus seront effectivement obtenus. Des informations détaillées sur ces risques potentiels et incertitudes susceptibles d'entraîner des différences entre les résultats envisagés et ceux effectivement obtenus sont disponibles dans le dernier document d'enregistrement universel publié et déposé auprès de l'autorité française des marchés financiers (AMF) et, le cas échéant, dans le dernier rapport financier semestriel. Ces documents sont consultables en ligne sur le site internet de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org ou celui d'Aéroports de Paris à l'adresse www.parisaeroports.fr. Aéroports de Paris ne s'engage pas et n'a pas l'obligation de mettre à jour les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document pour refléter les faits et circonstances postérieurs à la date de ce document.

Contact Presse : Justine Léger, responsable pôle Médias et Réputation + 33 1 74 25 23 23

Contacts Relations Investisseurs : Cécile Combeau +33 6 32 35 01 46 et Elliott Roch +33 6 98 90 85 14 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP exploite et conçoit les aéroports de manière responsable à Paris et dans le monde. En 2025, il a accueilli près de 379 millions de passagers sur son réseau de 26 aéroports, dont près de 107 millions sur les trois plateformes franciliennes - Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget - où l'expérience passagers est portée par Paris Aéroport. Le Groupe ADP, fort des expertises de l'ensemble de ses collaborateurs à travers le monde dont plus de 6 000 à Paris, est déterminé à offrir le meilleur niveau de qualité de service et d'hospitalité à ses passagers tout en poursuivant une stratégie de performance et de décarbonation de toutes ses activités aéroportuaires. Il transforme ses aéroports en hub multi-énergies et multimodaux, pour rendre possible l'aviation décarbonée dans son ensemble et mieux connecter les territoires. A l'international, le Groupe ADP a deux partenariats stratégiques aux géographies complémentaires : TAV Airports en Turquie et au Moyen-Orient et GMR Airports en Inde et Asie du Sud-est. En 2025, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 6 704 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 382 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

Retrouvez nos actualités sur www.groupe-adp.com | [@GroupeADP](https://twitter.com/GroupeADP) | [Groupe ADP](https://www.linkedin.com/company/groupe-adp)

¹ Sous réserve de convocation de l'Assemblée générale des actionnaires par le Conseil d'Administration.

² Sous réserve du vote en assemblée générale annuelle des actionnaires, prévue le 21 mai 2026 statuant sur les comptes 2025